

Madame, Monsieur,

Après la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République, vous êtes appelés à élire votre député pour la 2ème circonscription de la Seine-et-Marne les dimanches 30 juin et 7 juillet prochains.

Maire de Fontainebleau pendant 17 ans et député élu en 2022, je me présente avec Juliette Vilgrain, ancien maire de Bourron-Marlotte, comme suppléante. L'un comme l'autre, nous connaissons notre territoire et nous y sommes investis depuis longtemps.

Elu de terrain et homme de dialogue, j'ai toujours considéré que l'engagement politique est avant tout une aventure humaine au service d'un collectif. Membre d'Horizons, le parti d'Edouard Philippe, je suis fier de porter les valeurs et les ambitions d'une droite libérale, sociale et européenne.

Ces élections législatives sont un moment historique pour notre République et notre démocratie.

Pour la première fois, les extrêmes semblent en situation de pouvoir accéder aux responsabilités. Cela, je le combats!

Je suis en effet intimement convaincu qu'il faut poursuivre et amplifier des réponses politiques responsables et pragmatiques. Au lendemain de ce scrutin, l'union la plus large des forces républicaines sera nécessaire pour dessiner une nouvelle majorité.

Parce qu'avec Juliette Vilgrain, nous souhaitons continuer à agir concrètement pour le quotidien des Françaises et des Français, mais aussi continuer à servir le sud Seine-et-Marne, **nous avons besoin de vous!**

HORIZONS

ridiz Talletry













Améliorer l'accès aux soins

L'enjeu est triple: former plus de médecins, libérer du temps médical et améliorer l'organisation de notre système de

- Augmentation du nombre de médecins: suppression du numerus clausus, ce qui a permis d'augmenter de 25% le nombre de médecins formés par rapport à 2019:
- Renforcement de l'accès direct à des spécialistes et à des paramédicaux;
- Poursuite des délégations de tâches : en 18 mois, plus de 20 nouvelles délégations de tâches ont été décidées, permettant ainsi à d'autres professionnels de santé de prendre en charge directement les patients pour certains actes;
- Mise en œuvre des dispositions sur la loi sur l'accès aux soins que j'ai présentée et fait voter en 2023;
- Poursuite de l'investissement dans nos établissements de santé: 206 millions d'euros investis dans notre hôpital du sud Seine-et-Marne.

Travailler mieux et gagner plus

- Relance de notre économie pour lutter contre le chômage: taux du chômage historiquement bas à 7,5% et création de 1,7 millions d'emplois depuis 2017;
- Augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs : défiscalisation des heures supplémentaires, pérennisation et triplement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, baisse des cotisations sociales pour les indépendants d'environ 550€;
- Réforme de l'assurance chômage: alignement de la durée d'indemnisation du chômage en fonction de la situation du marché du travail et incitation des entreprises à proposer des CDI.

Garantir l'ordre sur notre territoire

- Augmentation des moyens des forces de l'ordre : création de 8 500 postes de gendarmes et de policiers sur 5 ans;
- Déploiement de 200 nouvelles brigades de gendarmerie dont une à Nemours dès 2025;

· Accroissement des effectifs de la justice: recrutement de 1 500 magistrats, de 1 800 greffiers et de 1 100 attachés de justice, soit 79 recrutements pour notre cour d'appel et 58 dans les trois tribunaux de notre département.

Agir pour une agriculture souveraine et durable

- Revalorisation du statut et de la rémunération des agriculteurs : mise en place de prix planchers;
- Lutte contre la concurrence délovale : mise en place d'une « clause de sauvegarde » pour empêcher l'importation en France de fruits et légumes traités par des pesticides interdits en Europe;
- Baisse de 5,8% de nos émissions de gaz à effet de serre en 2023.

Favoriser la réussite scolaire de nos enfants

- Revalorisation du métier de professeur: rémunération minimum en début de carrière à 2 000€ nets/mois;
- Respect du principe de laïcité : interdiction du port de tenues religieuses comme les « abayas » et les « gamis »;
- Lutte contre le harcèlement : en cas de harcèlement grave, l'élève harceleur pourra être banni du réseau social qui a servi au délit;
- Choc des savoirs : mise en place progressive de groupes de niveaux au collège en mathématiques et en français avec des effectifs réduits;
- Soutien au développement des filières universitaires et de l'enseignement supérieur : installation du campus Damesme et création de l'IEP de Fontainebleau en 2022.

Adapter notre droit à la société

- Refonte des congés parentaux : doublement de la durée du congé paternité pour **atteindre 1 mois** et création du congé de naissance;
- Liberté des femmes à disposer de leur corps : inscription de la liberté d'accès à l'IVG dans la Constitution.

Le 30 juin 2024, je vote Frédéric Valletoux







